

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MISSION PERMANENTE
AUPRÈS DE L'OFFICE DES NATIONS UNIES
ET DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES
EN SUISSE



البعثة الدائمة
لدى مكتب الأمم المتحدة
والمنظمات الدولية بسويسرا

Déclaration de la Délégation algérienne

Dix-huitième session du groupe de travail sur l'Examen Périodique Universel

EPU de la République de Vanuatu

30/01/2014

HASSANI

M. le Président ;

Ma délégation tient à souhaiter la bienvenue à son homologue de la République de Vanuatu présente parmi nous aujourd'hui dans le cadre de la présentation de son rapport national.

Comme il est indiqué dans son rapport, le Vanuatu rencontre encore des difficultés pour mettre en œuvre des recommandations formulées au titre de l'Examen Périodique Universelle de 2009. Cependant des avancées tangibles ont été enregistrées depuis cette date. Des efforts ont été déployés afin de promouvoir les conditions de vie de la population notamment dans le domaine de la santé et de l'éducation. En ce qui concerne l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, cinq politiques et plans ont été adoptés à ce titre.

Le Vanuatu a également adopté un nombre de textes pour assurer davantage de protection des droits de l'homme dans certains domaines tels que l'emploi et la gestion des collectivités locales. Le Vanuatu a ratifié en juillet 2011 la Convention des Nations-Unies contre la torture et le protocole facultatif s'y rapportant, ainsi que la Convention contre la corruption.

Ma délégation souhaite présenter à la délégation de la République du Vanuatu les recommandations suivantes :

- Poursuivre les efforts afin d'éliminer les pratiques de discrimination à l'égard des femmes, notamment en ce qui concerne l'octroi de la nationalité.
- Promouvoir la situation des personnes handicapées et leurs conditions de travail.

Je vous remercie, Monsieur le Président.